

d'eau du Saint-Laurent. Le très honorable monsieur doit savoir que des enquêtes sur cette question ont été faites par la Division des forces hydrauliques du Canada, division qui relève du ministère de l'Intérieur, par la Hydro-Electric Power Commission d'Ontario, et par d'autres économistes qui ont étudié le sujet. Il doit aussi connaître les conclusions auxquelles en est arrivée la Division des forces hydrauliques du Canada, à savoir que le potentiel des forces hydrauliques provenant du versant du Saint-Laurent serait absorbé dans environ 25 ans. Nous pouvons donc en conclure que la puissance hydraulique du Saint-Laurent sera requise dans un avenir relativement prochain.

Les honorables sénateurs se rendront facilement compte qu'à titre de membre de la Commission consultative, laquelle a soumis un rapport confidentiel au gouvernement en autorité, rapport qui n'a pas encore été rendu public, il m'est impossible de discuter plus à fond cette importante question et d'entrer pour le moment dans plus amples détails. Mais avant de terminer, je désire assurer au très honorable représentant de Brockville (le très honorable M. Graham), à toute la Chambre et au pays tout entier, qu'en soumettant ce rapport les membres de la Commission consultative ont pleinement reconnu l'importance de la tâche qui leur a été confiée, et qu'ils ont apporté dans l'étude de la question la plus grande attention possible.

On s'est demandé, dans maintes régions du Canada, quel serait l'effet du creusage du Saint-Laurent sur le port national de Montréal. Au profit des honorables messieurs de toutes les régions du pays qu'intéressent la future prospérité et le futur développement du port de Montréal, voici mon opinion réfléchie en ma qualité de président de la Commission du port de Montréal, ainsi que l'opinion des techniciens de la Commission du port, qui sont en contact quotidien avec l'expédition et avec le mouvement des diverses denrées, tant à l'entrée qu'à la sortie de ce port: les affaires du port de Montréal ne diminueront pas, mais au contraire elles augmenteront constamment chaque année, et le projet du creusage du Saint-Laurent accélérera fortement l'augmentation du volume des affaires dans le port national de Montréal. L'un des principaux facteurs dans cette bienfaisante réalisation sera l'abaissement certain des frais de transport du grain par voie d'eau à partir de la tête des Lacs, l'estimation minima établie par toutes les autorités étant une économie de trois cents par boisseau. Nombre d'experts affirment que cette économie s'élèvera à six cents le boisseau, mais nous sommes sûrs qu'elle sera d'au moins trois cents.

L'honorable M. LYNCH-STANTON: Je déduis que le rapport présenté au gouvernement, quel que puisse être son contenu, représente une analyse des rapports précédents, et qu'il n'a été recueilli aucune autre preuve originale?

L'honorable M. McDOUGALD: Je ne crois pas que l'honorable monsieur puisse faire cette déduction. Outre les rapports que nous avons à notre disposition, je dirai—sans entrer dans les détails des rapports, ce que je ne suis pas libre de faire en ce moment—que le rapport préparé par les ingénieurs serait en très grande partie technique. Et l'obtention de nouvelles données sur les aspects techniques équivalait à constituer une nouvelle commission d'ingénieurs.

L'honorable M. LYNCH-STANTON: Je ne pense pas que l'honorable monsieur ait saisi ma question. J'ai demandé si cette Commission consultative a fait des enquêtes originales, ou si elle a simplement analysé les rapports antérieurs des autres organisations?

L'honorable M. McDOUGALD: Dans une très large mesure, elle a analysé les rapports des autres commissions qui avaient été chargées de recueillir toutes les données disponibles. La Commission consultative n'était aucunement autorisée à dépenser de l'argent et à parcourir tout le pays pour recueillir des témoignages, ainsi que l'a suggéré mon très honorable ami.

Le très honorable M. GRAHAM: Je n'ai rien suggéré de tel.

L'honorable M. McDOUGALD: En terminant, je ferai remarquer qu'à titre de citoyen canadien ayant habité toute sa vie sur les rives du Saint-Laurent et ayant depuis quelques années été en étroit contact avec le mouvement de produits commerciaux et industriels par le port de Montréal, je prise parfaitement le grand héritage que nous possédons dans ce puissant fleuve. J'en prise la valeur comme actif national, et pour ma part je ne m'associerais pas à une recommandation ou à un traité qui nous dépouillerait de nos droits d'héritage au profit du peuple américain.

L'honorable JOHN D. REID: Relativement au discours du Trône, je désire féliciter celui qui a proposé l'Adresse et celui qui l'a appuyée, et je me joins à tous les orateurs qui m'ont précédé pour approuver tout ce qui a été dit.

Comme je vis sur les rives du fleuve Saint-Laurent, je suis peut-être au fait de la canalisation de ce fleuve. Je reconnais que le très honorable sénateur de Brockville (le très